



Communiqué de presse

25/08/2011

Conférence de presse du Premier Ministre : un effort partagé

Le Premier Ministre a annoncé des mesures visant à limiter le déficit prévisionnel des comptes publics. Ces mesures préservent un relatif équilibre dans les efforts demandés à chacun, la contribution des collectivités locales restant cependant à préciser.

Il est à souligner que le mécanisme d'abattement sur les heures supplémentaires par le biais d'exonérations sociales et fiscales n'est pas remis en cause. Pour autant, et la CGPME le déplore, l'intégration des heures supplémentaires dans le calcul annuel des allègements généraux de charges se traduira par une augmentation du coût du travail pour les entreprises concernées.

Annonçant une harmonisation entre la France et l'Allemagne des règles de report des déficits en matière d'impôt sur les sociétés, le Premier Ministre a insisté, et c'est heureux, sur la nécessité de rétablir une fiscalité équitable entre grands groupes et PME.

Enfin la CGPME regrette l'augmentation du forfait social, passé en quelques années de 2 à 8%, et ce en contradiction avec les incitations à mieux partager les résultats. De même, l'instauration d'une nouvelle taxe sur les boissons sucrées pénalisera les entreprises du secteur qui n'auront bien souvent d'autre choix que de la répercuter sur le consommateur.